

## Entretien de Varian Fry avec Rodellec du Porzic, juillet 1941

« De Rodellec du Porzic m'invita à prendre le siège qui lui faisait face. Puis il ouvrit un gros dossier et j'aperçus de temps à autre le papier à lettre bleu de mon comité pendant qu'il tournait lentement les pages.

Enfin il leva les yeux.

*-Vous avez causé bien des désagréments à mon bon ami le consul-général des Etats-Unis dit-il.*

*-J'imagine que le consul peut régler lui-même ses problèmes.*

*-Mon ami le consul-général me dit que le gouvernement et le comité que vous représentez vous ont demandé de rentrer aux Etats-Unis dans les meilleurs délais.*

...

*-Quand quittez-vous la France ? Demanda-t-il.*

*-Je n'avais aucun projet précis, répondis-je.*

*-A moins que vous ne partiez de votre plein gré, je me verrai dans l'obligation de vous arrêter et de vous mettre en résidence forcée dans une petite ville éloignée de Marseille où vous serez hors d'état de nuire. ...*

Je me levai pour partir. Me ravisant, je revins sur mes pas pour lui poser une dernière question :

*-Dites-moi franchement. Pourquoi m'en voulez-vous autant ?*

*-Parce que vous avez protégé trop de Juifs et d'antnazis.*

Je quittais son bureau.